

Lyon, 21 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**« Changer de braquet plutôt que de trafiquer le thermomètre ! » :
Bruno Bernard et Christophe Ferrari écrivent aux parlementaires**

Le Président de la Métropole de Lyon et celui de Grenoble-Alpes Métropole s'indignent, dans ce courrier, des tentatives du gouvernement de transformer les règles de calcul de la performance énergétique des bâtiments pour faussement atteindre les objectifs de la Stratégie nationale bas carbone. Pour les deux élus, *« il est urgent de changer de braquet en matière de rénovation énergétique sachant que le bâtiment est à l'origine de 25% des émissions de gaz à effet de serre. »*

Ce courrier est adressé aux Députés et aux Sénateurs à l'occasion de l'examen au Sénat de la loi « Climat et résilience » adoptée en première lecture par les Députés.

Bruno Bernard et Christophe Ferrari écrivent :

« Changer de braquet et non pas reculer, c'est toute l'ambition que nous devons porter, nationalement comme localement. Localement, nous sommes prêts, et nous nous mobilisons davantage, depuis des années en ce sens, y compris financièrement, une mobilisation que nous souhaitons encore amplifier.

En accompagnant les copropriétaires, les propriétaires de maisons individuelles, en particulier les plus modestes, mais aussi les entreprises dans des programmes de rénovation ambitieux du bâti, en soutenant l'usage d'énergies renouvelables et locales, l'emploi de matériaux biosourcés et écologiques, permettant par là-même de dynamiser l'activité économique et l'emploi local, mais aussi de redonner du pouvoir d'achat et davantage de valeurs aux biens immobiliers.

Un accompagnement volontaire donc mais aussi par obligation pour nos Métropoles à la suite du désengagement de l'État concernant le financement des Espaces Info Energie, des lieux indépendants, prodiguant des conseils gratuits, de plus en plus sollicités, et nécessaires face aux démarchages commerciaux abusifs et multiples découlant de campagnes de communication nationales.

Un accompagnement par obligation également pour nos Métropoles pour faire face aux évolutions nationales, celles du programme « Habiter mieux » et « Ma Prime Rénov' copropriété » par exemple.

L'évolution de ces dispositifs se traduit par une forte diminution des aides de l'Etat aux copropriétaires modestes et très modestes, entraînant un reste à charge insoutenable, en augmentation sidérale, face auquel nous n'avons localement pas d'autres choix que de prévoir de compenser tout ou partie, soit de l'ordre de 10 millions d'euros sur les territoires métropolitains grenoblois et lyonnais.

A l'heure où l'Etat a été condamné pour inaction climatique, plus que jamais, nous appelons à changer de braquet et non pas reculer. C'est la condition pour engager un bond en avant pour le climat, pour l'activité économique et l'emploi local, pour le pouvoir d'achat et la qualité de vie, sans laisser personne de côté. »

Contacts presse :

Métropole de Grenoble : jessica.bitton@grenoblealpesmetropole.fr

04 56 38 31 67/06 31 93 50 63

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94